

COMMUNE DE LA BRUYERE

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

A M

.....

Madame,
Monsieur,

En application de l'article L 1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous portons à votre connaissance que six points supplémentaires ont été ajoutés à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal qui aura lieu le 25/9/2008 en la Maison communale de Rhisnes à 19 H 30 précises. Les trois premiers points ont été déposés par Monsieur Philippe Soutmans, Conseiller Communal Ecolo tandis que les trois derniers émanent du groupe PS.

Ils sont libellés de la manière suivante :

1. Exercice d'un mandat politique:

Suite à un accident, notre collègue, mandataire CPAS, ne peut participer au Conseil de l'Aide Sociale par le seul fait que les réunions se passent à l'étage et que plâtrée, elle ne peut monter les escaliers. Quelle solution, le Collège et en son sein la Présidente du CPAS, propose-t-elle pour résoudre ce problème ?

2. Mobilité:

Durant la semaine écoulée, a eu lieu la semaine de la mobilité notamment en Région Wallonne:

- 2.1. Quelles ont été les initiatives du Collège de la Bruyère durant cette semaine ?
- 2.2. Où en sont les projets et initiatives du Collège: bus vers la gare, bus inter villages; augmentation des fréquences des bus TEC vers Namur et Gembloux, de jour comme de nuit ?
- 2.3. Quels sont les projets du Collège en matière de pistes cyclables ?
- 2.4. Quels sont les projets du Collège concernant l'aménagement de la gare de Rhisnes pour en rendre les abords plus conviviaux et le parking de dissuasion efficace ?

3. Quads de Saint-Denis:

Le Collège a octroyé le 2 septembre un permis d'environnement de classe 2 pour une seconde course de quads annuelle et ce, pour 20 ans. Le Collège peut-il justifier sa décision:

- 3.1. Sur le plan des principes du développement durable et de l'environnement ?

- 3.2. Sur le plan légal étant donnée la proximité du premier site et la nécessité d'un permis de classe 1 ?
 - 3.3. Sur le plan formel, mettant en cause nommément dans ses attendus des citoyens qui ont exercé leurs droits ?
4. **Démission d'un Conseil de l'Action Sociale: Présentation du remplaçant**
 5. **Aménagements en matière de sécurité: Etat de la situation**
 6. **Couvent des Sœurs: Modalités de location**

La Bruyère, le 22 septembre 2008

Le Secrétaire,

Le Bourgmestre,

Y.GROIGNET

R.CAPPE